

Québec, le 8 novembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite à l'extrait de pétition déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 9 octobre 2019 par M. Mario Laframboise, député de Blainville, au nom de citoyennes et citoyens touchés par les récentes inondations.

J'aimerais vous rassurer à l'effet que les éléments de préoccupation soulevés par les pétitionnaires sont pris en considération et que le gouvernement effectue actuellement une réflexion globale dont l'objectif est d'élaborer un nouveau cadre d'aménagement des zones inondables afin d'assurer une meilleure protection des personnes, des biens et des milieux.

Pour ce faire, des consultations sont notamment en cours auprès de la communauté scientifique et du milieu municipal en vue de l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental. Les questions concernant la gestion des eaux et celle des ouvrages de retenue font partie des réflexions. Des éléments de réponse feront vraisemblablement partie du plan d'action gouvernemental attendu pour le printemps prochain. Il serait donc prématuré à ce stade-ci de s'avancer sur les recommandations qui seront alors émises.

Quant aux critères d'admission pour l'accès à de l'aide financière, le programme général d'indemnisation et d'aide financière du ministère de la Sécurité publique en est un de dernier recours. En conséquence, il ne vise que les propriétaires d'une résidence principale et les locataires concernant de tels besoins. Il n'est donc pas prévu d'étendre la portée de ce programme aux résidences secondaires.

Je réitère ainsi l'importance accordée par le gouvernement à trouver des solutions durables à la problématique des inondations. Les préoccupations citoyennes permettront d'alimenter les réflexions en cours.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.


JONATAN JULIEN